



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOEUSES U6 à U11 FEMININE

**LIEU : TEAMS5
25, rue le Tintoret à Amiens**

DATE : Samedi 15 février 2020

HORAIRE : 10h00 à 12h00

JOEUSES U8 et U9 F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom/Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	RIGOLLE JEANNE
U.S. ABBEVILLE	MATHE MANEL - AZMANI DOUNIA
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	DEMETZ KELYSSE - BELLARD FLAVIE
AMIENS SPORTING CLUB	VANDEVOORDE MARGOT - RODRIGUES INES - PATTEUX JULINE DUPUIS CASSANDRA - BRICO AMBRINE - BRASSEUR ALIXE - DUBUS JADE
R.C. AMIENS	ABDELLATIF ANIA - ACKERMANN SOLENN - AMIRAT MAISSA - AMIRAT INAYA
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	MARQUILLIES HONORANE - DOS SANTOS FLORA - BOUDHAN MEISSA - OLIVEIRA E CASTRO LOUISE
ESP.S. PIGEONNIER AMIENS	BOUZRAR ADELAIDE - DE GILLABOZ MAELYSSE - SAKHRI JADE
F.C. ARVILLERS	CARDON SALOME
L'AUXILOISE	HELLUIN JULIETTE - GAUTHRIN SALOME
FOOTBALL CLUB BEAUVAL	HABOURY MAELYS
S.C. BERNAVILLE PROUVILLE	LECLERCQ LILY
STE EDUC.PHYS. BLANGY	MARTEL LOUNA - DELAMOTTE LANA - MORAND ALYZEE
F.C BLANGY TRONVILLE	LEUREUX ROMANE - NATHAN LOONA
ASIC BOUTTENCOURT	BACHELIER BANCE LOANE
J.S. CAMBRON	GAVELLE LYLOU
CANDAS ABC2F	DUPONT SPICHER OLYMPE
U.S. CARTIGNY-BUIRE	GAUDEFROY ALEXIA - GAUDEFROY JUSTINE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	LECOT ROBIT LOUISE
CONTY LOEUILLY SP.C.	POULET JEANNE - POINTIN ENZA - MOREL ERINE
U.S. CORBIE	CHAMBLAIN KALIE
U.S.DAOURS VBA	FOURE VALENTINE - MEZINE ANAE - JEROME EMMA
F.C. ESTREES MONS	THOMAS OCEANE - VASSEUR LAURA
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	CORMONT LALY - CAPART LOLA - BOVIN KAINA
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	ROUSSEL ZOE
A.S. GAMACHES	CAVE CLARANCE - VAUQUET MAELYS -FACHE LOUANE - ALIX SHANA - ROUTIER LUCE - THOREL ANAELLE
F.C. GRAND LAVIERS	BRETELLE SHAYNA - PETIT LUCIE
U.S. HANGEST EN SANTERRE	MAZURIER CELIA
A.S. HAUTVILLERS OUVILLE	BILLAULT CHLOE - RASSE EMMY
AVENIR DE L'ETOILE	ROUCOUT LIZEA
ENT. LE TITRE-SAILLY	GERARD ZELIE - ISSOUF INAYA - PELEGO QUINANGA MICHAELA
ET.S. LICOURT	VROMMAN LANA - SOVEAUX LEGRIS EMMA

U.S. LIGNIERES CHATELAIN	NOBLECOURT GWENDOLINE
ASSOCIATION SPORTIVE LONG	KERBOUET EMMA - RENOTTE CAMILLE
A. LONGPRE LONG CONDE	COLIN CANDICE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	MILLE ZOE - VAUTHERIN ALIENOR
U.S. MARCELCAVE	TRATSAERT KALIE - NELSON CLOE
U.S. MARCHELEPOT	SAINT PAUL FOSTINE
F.C. MAREUIL CAUBERT	DUPOTY LYANA - DELANNOY MYLIE
MERICOURT L'ABBE U.S.	DECONINCK LANA
J.S. DE MIANNAY MOY.	LEGOIS LOUISE
OLYMPIQUE MOLLIENOIS	MOREL LOUISE
MONTDIDIER A.C.	KONOPKA CLARYS
S.C. MOREUIL	LECUYER SIDONIE - HURAND CAMILLE
A.S. DU PAYS NESLOIS	OBERT TAHON ALYXE - JONNAUX LOANNE - DECAESTEKER INES - LADENT JULIE
AV. DE NOUVION EN PONTHEIU	ROUSSEL LILY
SP.C. DES TEMPLIERS	MUNK ROSE
F.C. PLESSIER	DAVID LOUISE
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	KLEINSCHMIDT LENA - FOURNIER MATHILDE - QUAREZ LOLA
S.C. PONT REMY	JORAND JADE
U.S. QUEND	LECLERC LYLOU
A.S. QUERRIEU	LAGACHE EDEN - COZETTE ELINE
F.C. LA MONTOYE	RESSE ELISE
A.S.FOY.RUR. RIBEMONT	DECAIX NOEMIE - DECAIX ALICIA
A.S. MUNICIPALE RIVERY	DUGAY LENA - SOILLY INES - ZITOUFI JANA
U.S. ROSIERES	LELOIRE CELESTE AGATHE - VERCLEYEN CAVEL CLARA
ROYE - DAMERY ENT. S.	SCIAVARRELLO LEA - JONNAUX LOANNE - CALAS LUCIE
U.S. SAILLY SAILLISEL	CHATELET LENA - GODQUIN CAMILLE
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	LHUILLIER LOUNA
F.C. LA CENTULOISE	DUQUENOY MARGOT - ANDRADE Y SANCHEZ THAIS - DELANOY LOUISE - BONVALET MADLINE - CACHERA LYLOU
F.C. ST VALERY	PECQUERY LILOU
A.S. VALINES	FORTINI MAURINE
FC VIGNACOURT	REINERT ELSA
AAE VILLERS BOCAGE	BOCHARD BAUDOUIN ANAELLE
A.S. VILLERS BRETONNEUX	RICAILLE LOLA - BERTON NOEMIE
ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE	BILOE CLEMENCE
C.O. WOIGNARUE	HANQUIEZ MAELINE
WOINCOURT DARGNIES AS	MASSON LEANA

ENCADREMENT	Commission Féminine
--------------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :	
• de l'équipement sportif de son club d'origine	• Fiche individuelle
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• de son nécessaire de toilette